



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-88581>

Département(s) de publication : **40**

Annonce n° **24-88581**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté d'Agglomération du Grand Dax

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 24400067500151

Ville : Dax cedex

Code postal : 40102

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 40

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Identifiant interne de la consultation : 24GD125

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Monsieur le Président

Adresse mail du contact : Commande.publique@grand-dax.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin)

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 04/09/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Pouvoir adjudicateur

Critères d'attribution : Le critère prix des prestations, noté sur 50 points (représentant donc un coefficient de 50 %), sera jugé au regard du montant total TTC indiqué dans le détail quantitatif estimatif (DQE) complété par le candidat. Le critère valeur technique noté sur 40 points (représentant donc un coefficient de 40 %) sera apprécié à partir des éléments du cadre de mémoire technique et environnemental complété par le candidat et selon les sous-critères suivants : - Sous-critère n°1 : Qualité des moyens mis en oeuvre pour les chantiers du CCTP (noté sur 10 points) au regard de l'importance des moyens humains et matériels spécifiquement dédiés aux chantiers et des méthodes d'application pour les chantiers du CCTP. - Sous-critère n°2 : Qualité du plan général d'organisation spécifique aux chantiers du CCTP (noté sur 13 points) au regard des plans de gestion des circulations (véhicules, cycles, piétons), des signalisations, déviations, les zones de stockage des matériaux et de la base de vie pour chaque chantier du CCTP ; - Sous-critère n°3 : Qualité des moyens de communication spécifiques aux chantiers du CCTP (noté sur 7 points) au regard des moyens d'information, de communication aux riverains avant et pendant les travaux ainsi que la prise en compte des commerces ouverts par chantiers du CCTP. - Sous-critère n°4 : Cohérence et optimisation du planning des travaux (noté sur 10 points) au regard de l'optimisation et cohérence du planning proposé pour la réalisation de travaux du CCTP. La note totale sur 40 points est la somme des notes de chaque sous-critère. Le critère Performances environnementales des chantiers noté sur 10 points (représentant donc un coefficient de 10%) sera apprécié à partir de l'identification et quantification par chantier du CCTP des possibilités de réutilisation des matériaux en place afin de réduire l'apport de ressources naturelles et le recours au transport de fret ainsi que l'identification et la réduction des nuisances sonores et polluantes.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de petits aménagements de voirie de l'Agglomération du Grand Dax

Code CPV principal - Descripteur principal : 45233320

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le présent accord-cadre a pour objet la réalisation de travaux d'aménagements partiels de voirie. La requalification des espaces publics consistera à améliorer et sécuriser, les usages et les divers modes de circulation (modes actifs et passifs) sur des parties de voies communautaires. Le présent accord-cadre est passé pour des montants minimum de 200 000 euro(s) HT et maximum de 1 000 000 euro(s) HT pour sa durée.

Lieu principal d'exécution du marché : Territoire de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax

Durée du marché (en mois) : 7

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Une visite sur site devra être réalisée afin que les candidats puissent apprécier le contenu et la nature des prestations à effectuer. Prise de rendez-vous doit préalablement être effectuée, uniquement par mail.

Autres informations complémentaires : Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Une visite sur site devra être réalisée afin que les

candidats puissent apprécier le contenu et la nature des prestations à effectuer. Une demande de rendez-vous doit préalablement être effectuée, uniquement par mail, auprès de : Monsieur Jean-Christophe Marsan (jmarsan@grand-dax.fr) ou Monsieur Didier Castets (didier.castets@grand-dax.fr) ou Monsieur Jonathan Krieff (jonathan.krieff@grand-dax.fr) pour la prise de rendez-vous. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social et environnemental dont le détail est indiqué dans le CCAP. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges. Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur pourra engager des négociations avec tous les candidats sélectionnés. Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer l'accord-cadre sur la base des offres initiales, sans négociation. Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://demat-ampa.fr> Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des plis. Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis. L'instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours est la suivante : Tribunal Administratif de Pau 50 Cours Lyautey 64010 PAU CEDEX Tél : 05 59 84 94 40 Télécopie : 05 59 02 49 93 Courriel : greffe.ta-pau@juradm.fr Adresse internet (U.R.L) : <http://www.telerecours.fr>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/07/2024